

Service juridique (SJEN)

Missions principales

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il assume également la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SJEN occupe 28 personnes représentant une dotation de 20,8 équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (15,7 EPT, y compris la cheffe de service) et le secrétariat (5,1 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN et la responsable administrative). Une juriste, au SJEN depuis de nombreuses années, a fait valoir son droit à la retraite anticipée au 31 juillet 2023. Cette dernière a été remplacée en interne.

Depuis plusieurs années, il forme un-e apprenti-e employé-e de commerce et accueille des stagiaires dans le cadre de leur formation à la HEG ou à l'Université. Occasionnellement, il forme également des stagiaires avocat-e-s pendant leur stage d'une durée de six mois.

L'année 2023 a été particulièrement chargée, le SJEN ayant connu une augmentation significative (+ 16%) des dossiers de contentieux et une forte sollicitation de ses autres prestations, notamment des conseils et avis de droits ainsi que des préavis, sans compter le soutien aux autorités et à l'administration.

Deux grands projets ont continué en 2023. Le premier a trait à la révision complète de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), datant de 1979. Ce projet devrait se terminer en 2025.

Le second, consistant à toiletter notre Recueil systématique neuchâtelois, a continué en 2023 et devrait se terminer fin 2024 ou 2025. Il nécessite un grand travail tant du côté des différents départements que du SJEN.

Le SJEN est également actif au sein du groupe de suivi cantonal Justitia 4.0 mené par les Autorités judiciaires.

Activités et réalisations

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les départements sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp, aménagement du territoire).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, est constitué du conseil juridique qui prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble. Le SJEN préavise aussi les objets soumis à validation du Conseil d'État.

Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

Enfin, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante, nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée.

S'agissant de contentieux, le SJEN avait 222 dossiers pendants au 1er janvier 2023. Il en a reçu 415 pendant l'année (358 pour 2022 et 378 pour 2021) et en a traité 381 (il avait traité 355 dossiers en 2022 et 427 dossiers en 2021). Le stock de dossiers en cours se monte à 252 au 1er janvier 2024.

Départements	Dossiers entrés	Dossiers traités	En cours au 1er janvier 2024	En cours au 1er janvier 2023
CE	55	64	66	74
Chancellerie	0	0	0	0
DDTE	91	85	34	30
DECS	152	122	110	80
DFDS	30	31	6	9
DFS	9	4	9	4
DESC	78	75	27	25
Total	415	381	252	222

Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales.

Durant l'année 2023, le SJEN a été fortement sollicité s'agissant de ses prestations hors contentieux. Il a émis 348 avis de droit ou conseils juridiques (contre 331 en 2022 et 284 en 2021) et 158 préavis relatifs aux objets soumis au Conseil d'État (167 en 2022 et 149 en 2021). Il a également ouvert 64 nouveaux dossiers de législation (71 en 2022) et accompagné l'État de Neuchâtel dans 26 (16 en 2022) nouvelles procédures judiciaires.

Les projets législatifs les plus importants ont été :

- le projet de loi sur la justice (LJU) ;
- le projet de règlement d'exécution de la loi sur la médiation civile et pénale (LMCP) ;
- l'adaptation du droit cantonal suite à la modification du Code de procédure pénale (CPP).

Enfin, le SJEN a organisé deux conférences adressées à l'ensemble des juristes de l'État qui ont rencontré un vif succès, démontrant ainsi leur utilité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

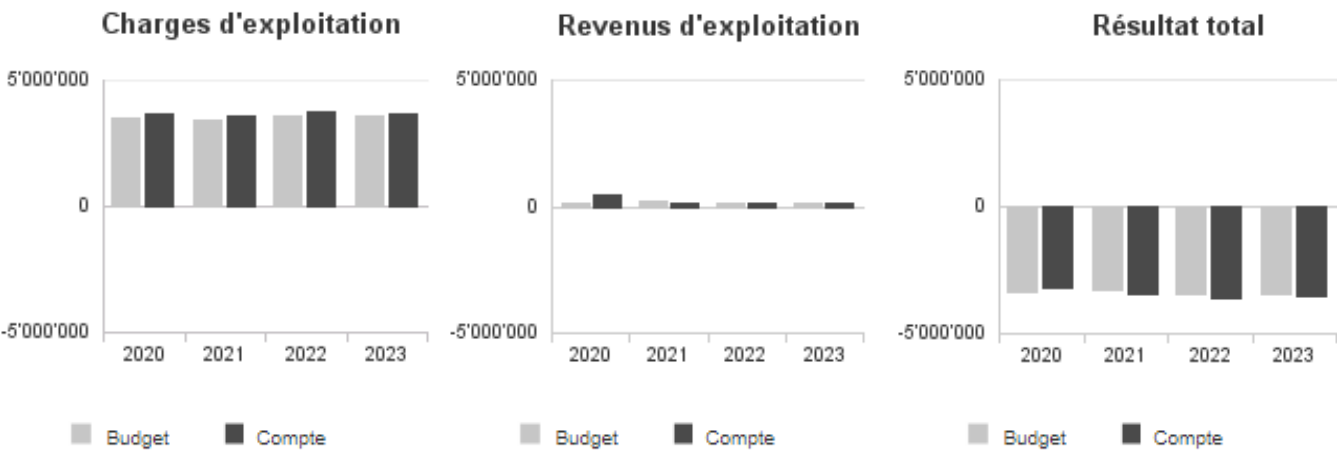
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2023 - B2023		Écart C2023 - C2022	
	2022	2023	2023	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	147'154	120'250	104'405	-15'845	-13.2%	-42'749	-29.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	135'209	100'000	88'878	-11'122	-11.1%	-46'331	-34.3%
43 Revenus divers	1'566	250	3'959	+3'709	+1'483.5%	+2'393	+152.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	10'379	20'000	11'569	-8'431	-42.2%	+1'190	+11.5%
Charges d'exploitation	3'742'731	3'592'059	3'659'084	+67'025	+1.9%	-83'648	-2.2%
30 Charges de personnel	3'044'695	3'135'725	3'203'969	+68'244	+2.2%	+159'274	+5.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	311'174	75'200	69'517	-5'683	-7.6%	-241'657	-77.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	386'862	381'134	385'598	+4'464	+1.2%	-1'264	-0.3%
Résultat d'exploitation	-3'595'577	-3'471'809	-3'554'679	-82'870	-2.4%	+40'899	+1.1%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-3'595'577	-3'471'809	-3'554'679	-82'870	-2.4%	+40'899	+1.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'595'577	-3'471'809	-3'554'679	-82'870	-2.4%	+40'899	+1.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	28.00	29.00	28.00	-1.00	-3.4%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.90	20.00	20.80	+0.80	+4.0%	+0.90	+4.5%

Commentaires

Le groupe 42 - taxes - est constitué pour sa quasi-totalité de l'encaissement des avances de frais facturées aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des départements ou du Conseil d'État).

Le groupe 30 (charges de personnel) tient compte du transfert du SFFN d'un poste de juriste à 60%, ainsi que 10% de secrétaire. Un 10% de secrétariat lié à la législation a été octroyé dans le cadre du budget 2023. Une juriste, au SJEN depuis de nombreuses années, a fait valoir son droit à la retraite anticipée au 31.07.2023. Son poste (0.4 EPT) a été repourvu en interne.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges directes	231'554	5'000	5'960
Coûts salariaux et de structure	1'539'465	1'858'252	1'627'641
Coûts des services centraux	194'871	225'467	194'390
Revenus	135'834	100'250	89'196
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'830'055	1'988'469	1'738'794

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Conseils (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	748'271	485'326	747'378
Coûts des services centraux	95'072	58'886	89'828
Revenus	10'839	20'000	14'369
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	832'504	524'212	822'837

Commentaires

Cette prestation concerne les nombreux avis de droits et conseils donnés par le SJEN. Les revenus concernent le soutien juridique apporté au service de l'emploi (SEMP). Davantage d'heures prestées en raison d'un nombre accru de sollicitations en matière d'avis de droit et de conseils.

Législation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	558'109	627'932	612'030
Coûts des services centraux	70'787	76'189	73'664
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	628'896	704'121	685'694

Commentaires

Il s'agit des prestations liées aux questions juridiques en matière d'actes législatifs et de rapports, de consultations et de préavis des services centraux.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges directes	8'599	10'000	5'777
Coûts salariaux et de structure	114'580	91'137	117'632
Coûts des services centraux	14'399	11'058	14'060
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	137'578	112'194	137'468

Commentaires

Il s'agit du temps consacré aux questions juridiques en lien avec les différentes commissions. Cette rubrique comprend également les frais liés à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres et divers abonnements à des revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges directes	64'297	54'700	50'760
Coûts salariaux et de structure	78'678	78'578	107'209
Coûts des services centraux	10'006	9'534	12'756
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	152'981	142'812	170'725

Commentaires

Cette prestation est composée des coûts liés aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics (MAP) et aux conseils et avis de droit des juristes en charge de la matière, un de nos juristes étant président de l'Organe de référence sur les marchés publics (ORMAP). Davantage d'heures prestées en raison des travaux liés à la nouvelle loi sur les MAP.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Frais de rappel	-480	0	-840
Total charges (+) / revenus (-) nets	-480	0	-840

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.